

L'insertion professionnelle des immigrés dans les pays de l'OCDE

Par Jean-Christophe DUMONT

Division des migrations internationales à la direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE

L'immigration joue un rôle important dans la dynamique démographique et sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. Mais la question de savoir si à l'avenir l'immigration sera une source de croissance partagée ou un facteur de tensions sociales renvoie à celle qui a trait aux conditions d'intégration et d'inclusion sur le marché du travail et dans la société. Sans une mobilisation générale, non seulement les communautés d'accueil ne pourront pleinement tirer profit des compétences des nouveaux arrivants, mais l'on risque en outre de voir perdurer un débat public négatif sur les migrations généralement basé sur les a priori et les peurs, qui conduit à une paralysie de l'action publique là où elle est en réalité la plus nécessaire.

La migration touche à la notion même d'État-nation. Les changements législatifs régissant la question de qui peut entrer ou séjourner légalement dans un pays et de qui peut obtenir la citoyenneté ou voter sont au cœur du débat public et suscitent souvent la controverse. Les questions migratoires figurent en effet de manière récurrente en bonne place dans la liste des préoccupations exprimées par les citoyens dans les enquêtes d'opinion.

Pourtant la migration n'est pas un phénomène nouveau. Les humains ont toujours émigré, en quête d'une vie meilleure. Les immigrés apportent avec eux des compétences, mais aussi une grande détermination à réaliser leur ambition d'un avenir meilleur. Ces capacités et cette volonté constituent une opportunité importante pour les pays d'accueil, notamment dans le contexte du vieillissement de leur population et du développement de l'économie du savoir. Pour autant, pour que ces aspirations deviennent réalité, il est primordial de favoriser une insertion professionnelle rapide et efficace des immigrés. Plus largement, c'est une condition *sine qua non* pour assurer la cohésion sociale dans les sociétés d'accueil et pour faciliter l'acceptation de nouveaux migrants par l'opinion publique. L'intégration est en effet souvent appréhendée comme un marqueur de la réussite ou de l'échec des politiques migratoires passées.

Quelle est l'ampleur des phénomènes migratoires dans les pays de l'OCDE ? Dans quelle mesure contribuent-ils à la dynamique du marché du travail ? Quel état des lieux peut-on dresser de l'insertion professionnelle des immigrés, sur la base d'une comparaison internationale ?

La contribution des immigrés à l'augmentation de la population et de la force de travail des pays de l'OCDE

En 2017, près de 10 % des personnes résidant dans l'OCDE et 11 % de celles vivant dans l'Union européenne (UE) sont nées à l'étranger. Parmi la population immigrée, un quart est arrivé dans l'OCDE avant l'âge de 15 ans ; le taux est de 28 % pour l'UE. Les personnes nées dans un pays de l'OCDE et dont un au moins des parents est immigré représentent environ 7 % de la population totale de la zone OCDE, le même taux est observé pour l'UE. Cela représente respectivement environ 85 et 35 millions de personnes (voir la Figure 1 de la page suivante).

Dans certains pays d'installation (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande), plus de 40 % de la population est immigrée ou d'origine immigrée. Cette part est supérieure à 60 % au Luxembourg et en Israël. Elle se situe entre 25 et 35 % dans plusieurs pays européens, dont la France, ainsi qu'aux États-Unis.

Dans les pays européens, la croissance de la force de travail s'est élevée à 4,5 % sur la période de 2005 à 2015. Aux États-Unis, elle a été légèrement plus forte (+ 6,6 %). Au sein de l'OCDE, c'est en Australie que l'accroissement a été le plus important, avec + 10,5 %. Dans la plupart des pays, l'immigration a joué un rôle important dans le soutien de cette croissance.

En Europe, par exemple, les entrées des jeunes sur le marché du travail sont tout juste suffisantes pour pallier les sorties du marché du travail liées aux retraites, à la baisse du taux d'activité des personnes d'âge actif et à l'émigration. Il en résulte que l'immigration de ressortissants de pays tiers constitue la part prépondérante de l'accroissement de la

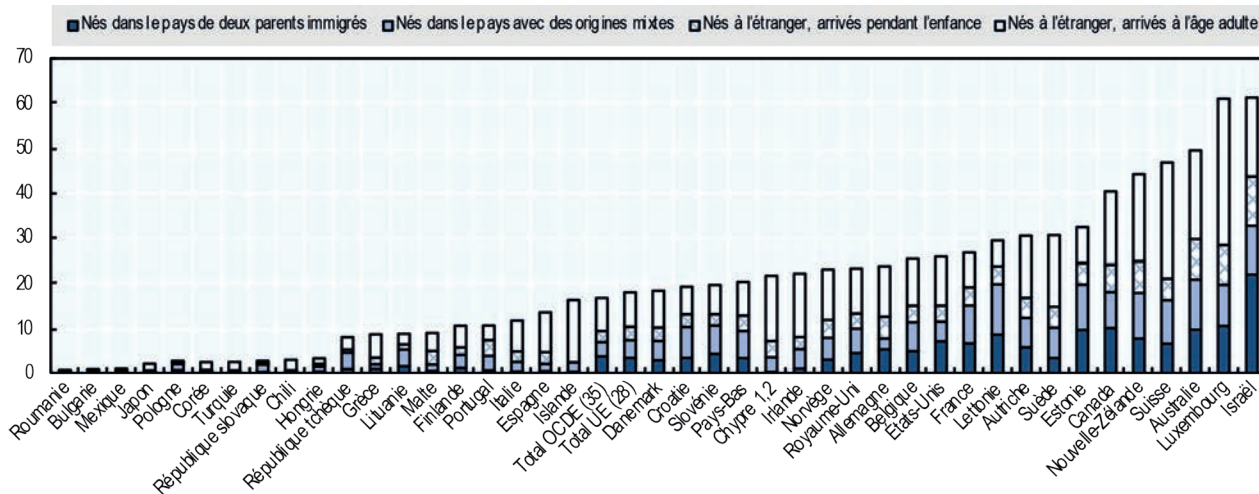


Figure 1 : Immigrés et descendants d'immigrés, en pourcentage de la population totale, année 2017 – Source : OCDE (2018), *Trouver ses marques*.

force de travail (plus de 90 %). En d'autres termes, sans immigration la force de travail totale au sein de l'Union européenne aurait stagnée sur la période considérée. Aux États-Unis et en Australie, l'immigration joue également un rôle important et explique respectivement 67 et 89 % de la croissance de la force de travail des deux pays considérés. Les chiffres sont plus modestes dans les autres pays de l'OCDE, exception faite du Canada et d'Israël.

Une part significative des immigrés est hautement qualifiée. Dans l'Union européenne, 27 % des ressortissants de pays tiers et 31 % des immigrés européens sont diplômés du supérieur, contre 29 % pour les non-migrants. L'immigration joue néanmoins un rôle moindre dans la dynamique de cette composante particulière de la force de travail, puisqu'elle ne compte que pour environ un sixième de la croissance de cette force, qui a été estimée à près de 40 % entre 2005 et 2015. La contribution est en revanche plus élevée en Australie (40 %) et aux États-Unis (23 %).

L'insertion des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE

La situation des immigrés sur le marché du travail a été sévèrement affectée par la crise financière de 2008, mais elle s'est améliorée de manière continue jusqu'en 2019 dans la plupart des pays de l'OCDE (voir la Figure 2 ci-dessous). Au sein de la zone OCDE, le taux d'emploi des immigrés

atteignait en moyenne 69,3 % en 2019, alors que leur taux de chômage s'établissait à 8,2 %.

En moyenne, les immigrés ont un taux d'emploi supérieur à celui des non-migrants ; il est de plus de deux points de pourcentage. Ce résultat masque toutefois de fortes disparités selon les pays et est pour partie imputable à la situation plus favorable observée aux États-Unis. En Europe, les immigrés ont en effet un taux d'emploi inférieur de 2,6 points et un taux de chômage supérieur de 3,8 points à ceux des natifs.

L'insertion professionnelle selon la région d'origine des immigrés

Les progrès enregistrés au cours des cinq dernières années concernent la plupart des communautés d'origine étrangère. En Europe, par exemple, l'augmentation du taux d'emploi des immigrés (+ 3,4 points de pourcentage entre 2014 et 2019) se reflète dans la progression enregistrée par les immigrés originaires des pays de l'UE (+ 5 points), mais également d'Afrique du Nord (+ 6 points) et d'Afrique subsaharienne (+ 5,5 points). Alors que les taux d'emploi des migrants originaires des autres régions se sont accrus plus modestement (+ 2 points, en moyenne). Les immigrés nés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient enregistrent cependant les taux d'emploi les plus faibles, avec respectivement 51,1 et 51,7 % en 2019.

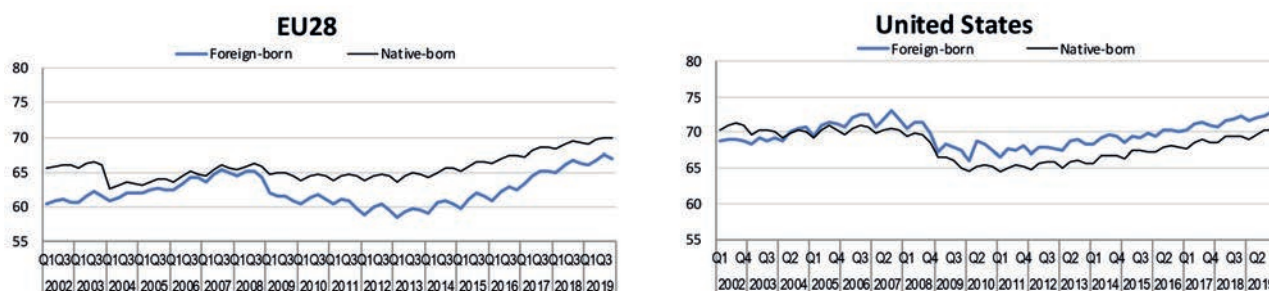


Figure 2 : Évolution trimestrielle du taux d'emploi en Europe et aux États-Unis par lieu de naissance, 2002-2019 – Source : EU LFS et US CPS.

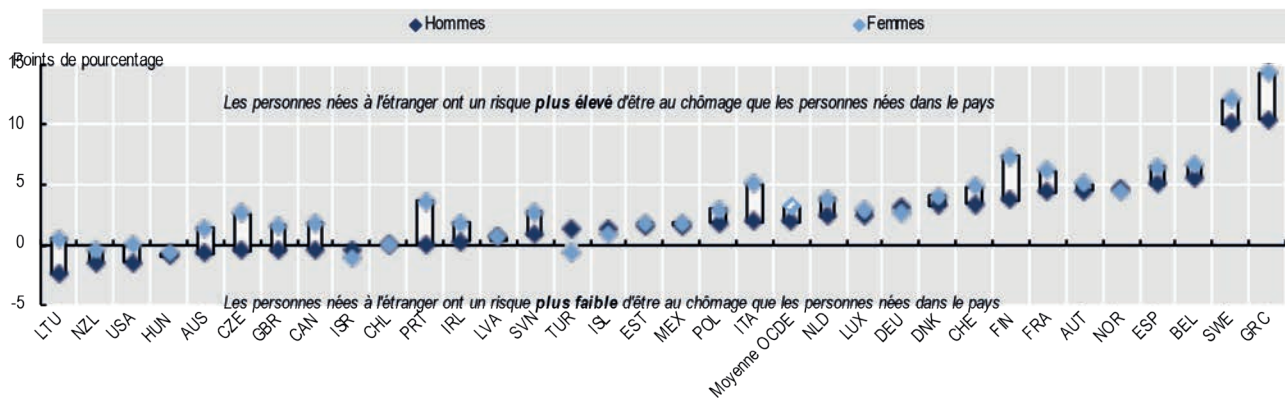


Figure 3 : Écarts de taux de chômage entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées dans le pays, par genre, année 2019 – Source : OECD (2020), *Perspectives des migrations internationales*.

Aux États-Unis, le taux d'emploi des immigrés mexicains a atteint 71 % en 2019, dépassant ainsi celui des personnes nées dans le pays. Il en va de même pour l'ensemble des migrants originaires d'Asie ou du continent américain. Au Canada, en 2019, près de 73 % des immigrés d'âge actif sont en emploi, soit un point de pourcentage de moins que les natifs. Seuls les Européens ont un taux d'emploi supérieur (78 %). En Australie, le taux d'emploi des immigrés dépasse 72 % (3 points de pourcentage de moins que celui des natifs). Dans ce pays se sont également les immigrés originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui rencontrent le plus de difficultés, avec un taux d'emploi de seulement 53 %.

L'insertion professionnelle selon le genre et la catégorie d'entrée des immigrés

Des disparités importantes existent également en termes d'insertion professionnelle selon le sexe ou la catégorie d'entrée. Les réfugiés constituent l'une des catégories d'immigrés les plus vulnérables sur le marché du travail. Dans les pays européens, leur taux d'emploi est de 56 % ; il est certes supérieur de 3 points de pourcentage à celui des personnes ayant immigré pour raisons familiales, mais est inférieur de 9 points par rapport à celui des personnes nées dans le pays. Dans l'ensemble, il faut compter jusqu'à vingt ans pour que le taux d'emploi des réfugiés atteigne celui des personnes nées dans le pays. Cinq ans après leur arrivée dans le pays, seul un réfugié sur quatre occupe un emploi ; ce taux est le plus faible de toutes les catégories d'immigrés.

Les femmes migrantes forment un groupe présentant une forte diversité, dont le potentiel est largement sous utilisé en dépit des progrès récents enregistrés dans la plupart des pays de l'OCDE. Pour un tiers d'entre elles environ, l'arrivée se fait par le biais du regroupement familial donc sans attache avec le marché du travail. Il en résulte que les femmes immigrées ont une plus grande probabilité d'être au chômage que les hommes immigrés. Dans les pays de l'OCDE, l'écart atteint 1,5 point de pourcentage en 2019 (voir la Figure 3 ci-dessus). Les femmes immigrées sont également surexposées à l'inactivité forcée. En Europe, en 2019, plus d'une femme immigrée sur cinq déclarait subir son inactivité, soit deux fois plus que pour les non-migrantes.

L'insertion professionnelle des immigrés selon leur niveau d'instruction

Le niveau d'éducation améliore les perspectives d'emploi des immigrés, dans une moindre mesure toutefois que pour les personnes nées dans le pays. Dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des immigrés justifiant d'un niveau d'éducation élevé ou faible atteint 21 points de pourcentage, contre 29 points de pourcentage chez les personnes nées dans le pays.

En effet, dans presque tous les pays, les immigrés diplômés du supérieur ont davantage de difficultés à trouver un emploi que les personnes diplômées nées dans le pays : dans la zone OCDE, 79 % d'entre eux occupent un emploi contre 84 % des personnes nées dans le pays. Dans l'UE, le taux d'emploi moyen des immigrés diplômés du supérieur est inférieur de 7 points de pourcentage à celui de leurs homologues nés dans le pays (voir la Figure 4 de la page suivante). Si les immigrés justifiant de niveaux d'éducation élevés affichaient le même taux d'emploi que les personnes nées dans le pays, on enregistrerait une majoration de 1,5 million du nombre des immigrés en situation d'emploi au sein de l'OCDE, et de 850 000 au sein de l'UE.

En outre, dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, plus d'un tiers des immigrés ayant un niveau d'éducation élevé sont déclassés au regard de l'emploi qu'ils occupent – au sein de l'UE, on constate un taux supérieur de 13 points de pourcentage par rapport à celui des personnes nées dans le pays ; il est de 4 points dans la zone OCDE. Le déclassement des immigrés est particulièrement problématique en Europe du Sud, où de nombreux travailleurs immigrés diplômés du supérieur sont venus occuper des emplois peu ou moyennement qualifiés. Globalement, plus de 8 millions de personnes nées à l'étranger sont déclassées au sein de l'OCDE ; elles sont 3 millions au sein de l'UE. Les immigrés originaires de pays hors UE affichent des taux de déclassement supérieurs aux personnes nées dans le pays d'accueil, et ce dans l'ensemble des pays européens. L'écart avec les personnes nées dans le pays dépasse 15 points de pourcentage dans la moitié des pays de l'UE/AELE.

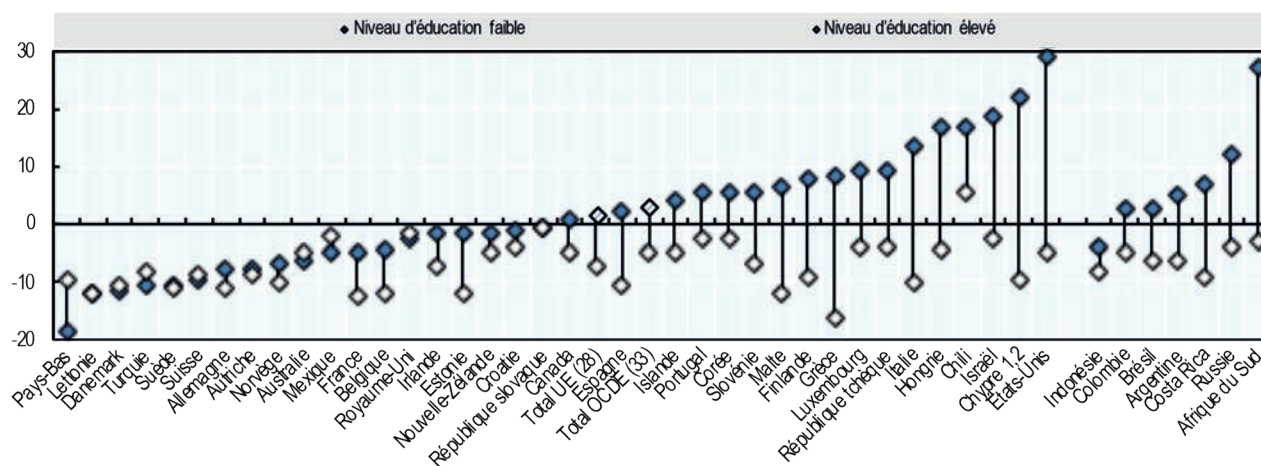


Figure 4 : Taux d'emploi des personnes nées à l'étranger, par niveau d'éducation. Écart en points de pourcentage avec les 15-64 ans nés dans le pays d'accueil et non scolarisés, années 2016-17 – Source : OCDE (2018), *Trouver ses marques*.

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'insertion professionnelle des immigrés

La pandémie actuelle, qui se traduit par une crise économique majeure dans l'ensemble des pays de l'OCDE, se répercute progressivement sur la situation de l'emploi. Dans ce contexte, les immigrés sont exposés de manière disproportionnée aux conséquences économiques de la pandémie et les progrès enregistrés récemment sont sérieusement et durablement remis en cause. Beaucoup d'immigrés travaillaient en effet dans les secteurs les plus touchés, tels que l'hôtellerie-restauration et le tourisme. De même, beaucoup étaient titulaires de contrats de travail temporaires, dont un certain nombre ont expiré pendant la crise et n'ont donc pas été renouvelés.

Aux États-Unis, par exemple, entre août 2019 et août 2020, le taux de chômage des personnes nées à l'étranger est passé de 3,1 à 10,2 %, alors qu'il n'a progressé que de 3,9 à 8,1 % pour les natifs. Des tendances similaires sont observées dans la plupart des pays européens, malgré l'utilisation à grande échelle de programmes de maintien de l'emploi qui ont contribué à préserver de nombreux emplois.

L'insertion professionnelle des immigrés en France

Force est de constater que l'intégration des primo-arrivants se passe moins bien en France que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Seules environ 41 % des personnes arrivées au cours des cinq dernières années sont en emploi en France (contre 61 % pour celles installées depuis plus de 5 ans). Cette situation ne s'explique pas par des conditions d'insertion s'avérant plus défavorables pour les réfugiés (comparée aux autres groupes de migrants), dans la mesure où, en France, les migrants familiaux, qui constituent le groupe prépondérant, rencontrent en réalité des difficultés comparables, voire plus importantes pour s'insérer dans le marché du travail.

Même si une majorité des personnes nées à l'étranger (toutes durées de séjour confondues) étaient en emploi en 2019 – 59 % –, leur taux d'emploi restait inférieur de près de 8 points de pourcentage à celui observé pour les per-

sonnes nées en France. Pour les femmes, l'écart atteint près de 15 points de pourcentage. Plus inquiétant encore, alors que l'effectif des migrants diplômés du supérieur a augmenté de plus de 60 % au cours des dix dernières années, un immigré qualifié sur deux est, en France, soit inactif, soit au chômage, soit déclassé.

Dans ce contexte, les difficultés sont même susceptibles de se transmettre entre les générations. En France, plus d'un million de jeunes âgés de 15 à 34 ans nés à l'étranger ou ayant au moins un parent né à l'étranger ne sont ni en situation d'emploi, ni à l'école, ni en formation (près de 40 % des NEET⁽¹⁾). Si les filles nées en France de parents immigrés réussissent relativement bien à l'école, les garçons, pour une part importante, sortent sans diplôme du système scolaire.

Le constat général en matière d'intégration est donc plutôt préoccupant. Il s'explique par une série de facteurs qui ont trait à la fois à la nature des phénomènes migratoires et à la situation générale du travail. Une chose est certaine néanmoins, c'est que faute de politiques publiques proactives, ciblées et convenablement dotées, le processus d'intégration sera ralenti, voire inhibé. Répondre à ce défi requiert une approche globale visant à améliorer l'insertion non seulement des immigrés arrivés récemment, mais également de ceux arrivés au cours des décennies passées ainsi que, bien évidemment, de leurs enfants.

Le changement de cap et le renforcement des politiques publiques ont été amorcé en France, avec notamment une refonte du contrat d'insertion républicaine et l'accroissement des dotations associées. Une approche interministérielle est aujourd'hui adoptée, et l'implication des forces vives de la nation, notamment celle des employeurs et des collectivités locales, gagne du terrain. Ces développements sont remarquables et remettent la France à la hauteur des efforts fournis par ses voisins européens dans ce domaine. Ils doivent toutefois être soutenus, voire renforcés à moyen terme pour pouvoir porter pleinement leurs fruits.

(1) NEET (*not in employment, education or training*). Traduction française : « ni en emploi, ni à l'école, ni en formation ».